



Déposer une plainte sur santé vet

Par **snoop**, le **01/10/2016** à **23:52**

bonsoir , santé vet ne devrait pas exister , je n'est jamais signer de contrat avec cette société qu 'il me demande de payer alors que je n'est vraiment aucun contrat . Il faut que cette société soit connu des média pour que d'autre ne ceux fasse pas avoir c'est vraiment des voleurs cette société qui appartient au PDG **XXXXXXXXXX** et vraiment pitoyable .

Par **Visiteur**, le **02/10/2016** à **14:01**

Bjr,

Vous avez été en contact avec quelqu'un de santévet ? Ou réellement JAMAIS ?

C'est très important pour déterminer la procédure de suite car il y a beaucoup à dire sur les méthodes de vente des commerciaux...

La compagnie en question respecte plutôt bien ses engagements, dont il faut bien sur connaître les conditions générales et particulières.

Les plaignants sont souvent des gens déçus par une limite de prise en charge alors qu'ils ont choisi eux mêmes ces couvertures.

Par **kailshan**, le **01/12/2016** à **20:30**

Bonsoir,

Je confirme les propos de snoop pour avoir subi les mêmes tromperies. Ils ont toujours une excuse ou une "clause" pour ne rien rembourser.Même ma Vétérinaire ne comprends pas cette manière d'agir d'autant qu'il vont même contre un avis médical.

Le soucis c'est qu'il me donne des clauses a chaque fois, dont on ne peut avoir connaissance car aucun contrat signé... Vraiment un agissement d'escrocs à mon avis...